Ref. formation 202312209648

D.I.U. Psychiatrie criminelle et médico-légale

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

UNIVERSITÉ DE POITIERS - UFR SANTE
Service de formation continue
05.49.45.43.43
fc.medphar@univ-poitiers.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Niveau 7 : Master, diplôme d'études approfondies, diplôme d'études supérieures spécialisées, diplôme d'ingénieur (Niveau 7 européen)

Conditions d'accès :

Le diplôme inter universitaire est ouvert en particulier aux médecins généralistes et spécialistes exerçant en milieu pénitentiaire, aux psychiatres privés comme publics et D.E.S. de psychiatrie à partir de la 2ème année, aux psychologues en exercice ou en formation de 3ème cycle, aux membres des équipes pluri-disciplinaires de psychiatrie, aux membres des équipes socio-éducatives et médico-psychologiques des institutions spécialisées.

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Cette formation s'adresse aux médecins et professionnels de santé qui peuvent prendre en charge les troubles sous tendant les passages à l'acte criminels, notamment aux équipes de soins intervenant en milieu pénitentiaire, en UMD, en UHSA et aux équipes de secteur. Elle a aussi comme objectif de contribuer à la formation des experts psychiatres. Cette formation peut aussi accueillir des magistrats, avocats, psychologues, éducateurs ou étudiants en droit ou en psychologie, qui souhaite approfondir leur formation initiale

Contenu et modalités d'organisation

- Apporter les bases légales, notamment de droit pénal général ou spécial et de droit médical, utiles au psychiatre, au psychologue, aux autres soignants, mais aussi aux juristes dans l'exercice de leur spécialité, en particulier si leur exercice les amènent à exercer en milieu pénitentiaire ou s'ils ont une pratique expertale. - Développer les rapports entre criminologie et psychiatrie, notamment en ce qui concerne les conduites de déviance sociale, décloisonner les enseignements entre médecine, psychologie et droit. - Approfondir la clinique des troubles de la personnalité sous tendant des passages à l'acte criminels et étudier les maladies mentales criminogènes. - Apporter des éléments de psychiatrie de liaison en milieu pénitentiaire. - Approcher les stratégies thérapeutiques tout autant dans leur dimension individuelle qu'institutionnelle. - Étudier l'organisation sanitaire et règlementaire en psychiatrie médico-légale. - Étudier l'interface Santé/Justice. - Approfondir les différents registres de l'expertise

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Modularisé**
Commentaires sur la parcours personnalisable **Le D.U. est organisé en 5 sessions de 2 jours chacune (14h), réparties sur l'année universitaire de décembre 2023 à mai 2024.**

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00424447	du 11/12/2023 au 31/05/2024	Poitiers (86)	UNIVERSITÉ DE POITIERS - UFR SANTE		Non éligible	FPC